

REUNIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Composition du Conseil communal :

Yvan PETIT, Bourgmestre-Président.

Didier ROUARD, Fabienne ROBA, Jean HYAT, Echevins.

Michel JÉRÔME, Eugène BRASSEUR, Pierre LEDENT, Hervé RONDIAT, Christophe LONNOY, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Christian LAMBERT, Christian ALEXANDRE, Delphine DEPIERREUX, Sandrine LISSOIR, Conseillers communaux.

Geneviève GODFRIN, Présidente du CPAS, siège avec voix consultative.

Séverine RUCQUOY, Secrétaire communale

Séance du 16 décembre 2009

Absents : Pierre LEDENT, Delphine DEPIERREUX

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique,

1. PROCES-VERBAL

Approuve le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2009.

2. FABRIQUES D'ÉGLISE

Emet un avis favorable au budget 2010 des Fabriques d'église de :

Fabrique	Wanlin	Mesnil-Eglise	Ciergnon
Recettes	15.569,14	4.232,31	24.014,41
Dépenses	15.569,14	4.232,11	24.014,41
Interv. Commune	13.485,53	2.561,20	16.763,44

3. ODPH

Prend connaissance du compte 2008 de l'Office de Développement et de Promotion de Houyet (ODPH), au résultat positif de 12.955,57 €

4. VIVALIA

Approuve les points portés à l'ordre du jour de l'AG de l'intercommunale VIVALIA (18.11.09).

5. à l'unanimité :

5.1. CPAS – AVANCE DE TRÉSORERIE

Marque son accord pour conclure avec le CPAS une avance de trésorerie de 100.000 €

5.2. NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

Reçoit pour information le rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la commune pour l'exercice 2009 et approuve la note de politique générale et financière de la commune pour l'exercice 2010.

6. Par 9 voix pour et 4 abstentions :

BUDGET COMMUNAL

Approuve le budget communal pour l'exercice 2010 :

Budget	Recettes	Dépenses	Boni
Ordinaire	5.423.060,76	4.726.015,94	697.044,82
Extraordinaire	4.801.649	4.801.649	0

7. SUBVENTIONS 2010

7.1. à l'unanimité :

Décide d'octroyer un subside de fonctionnement

aux associations suivantes pour l'exercice 2010 :

Protection des animaux	247,50
Parents-secours	124,00
Théâtre-action	500,00
Vents d'Houyet	200,00
Maison de la Laïcité	247,90
Sport Santé Events	1.200,00
Les Plus Beaux Villages de Wallonie	1.845,00
ONE	1.730,00
BEP (veille informative)	1.210,00
Maison du Tourisme du Val de Lesse	13.767,59 + 20.000,00 (engagement Wallo'net)
MAtélé	4.604,28
Maison de l'Emploi	3.300,75
FRW	4.210,00
Bibliobus Province	1.800,00

7.2. par 9 voix pour et 4 abstentions :

Décide d'octroyer un subside de fonctionnement aux associations suivantes pour l'exercice 2010 :

Office du Tourisme de Houyet	4.957,87 + 6.000,00 (engagement d'étudiants)
ODPH	5.000,00
Amicale du jumelage	2.743,68

7. à l'unanimité :

7.1. CIRCULATION ROUTIÈRE A CELLES

Émet un avis favorable au projet d'arrêté ministériel portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière à Celles, à savoir l'abrogation de la limitation de vitesse à 70 km/h sur la N94, entre les cumulées 7200 et 7700 et sur la N910, entre les cumulées 4200 et 4600, ces 2 zones étant mises en agglomération.

7.2. CONCESSION DE SÉPULTURES ET DE COLUMBARIUMS

Arrête, pour les exercices 2010 à 2012 inclus, un nouveau règlement-redevance sur les concessions de sépultures et columbariums.

7.3. IDEFIN

Confirme son adhésion à la centrale des marchés constituée par IDEFIN et sa participation au 3^{ème} marché relatif au regroupement des achats d'électricité par le biais de ladite centrale de marchés.

7.4. SNCB : ACQUISITION

Décide d'acquérir, pour le prix de 16.000 €, hors frais et conditions du projet d'acte :

- Une parcelle de terrain non cadastrée d'une superficie de 123 m² située à l'arrière de la Maison communale (lot n°1).
- Une parcelle de terrain cadastrée section C, n°22 x 6/pie et l'ancienne cabine de signalisation cadastrée section C n°22B6, d'une superficie totale de 748 m² (lot n°2).

7.5. LOGEMENTS D'INSERTION (AIS)

Ratifie les avenants aux mandats de gestion relatifs aux logements d'insertion situés à Gendron (sur le mont, 10), Houyet (rue Grande, 39) et Mesnil-St-Blaise (rue des écoles, 39).

7.6. ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE ÉLECTRIQUE

Approuve la délibération du Collège communal du 19.11.09 relative à la participation à l'appel d'offres groupé pour l'acquisition d'un véhicule électrique avec benne, de catégorie N1, ainsi que le cahier spécial des charges rédigé par le SPW relatif à l'appel d'offres pour l'acquisition de véhicules utilitaires électriques, pour un montant estimé à 55.660 € TVAC (appel d'offres général).

7.7. EGOUTTAGE A HOUYET

Approuve le décompte final relatif aux travaux d'égouttage rue Grande à Houyet, au montant de 563.074,76 € HTVA et décide de souscrire des parts bénéficiaires (G) de l'organisme d'épuration agréé INASEP, à concurrence de 235.413,21 €, correspondant à sa quote-part financière dans les travaux susvisés.

7.8. TRAVAUX FORESTIERS 2010

Approuve, au montant de 13.820 € TVAC, le devis des travaux forestiers à effectuer en 2010 dans les bois de la commune et décide de faire appel au personnel communal ouvrier pour la réalisation de ces travaux.

7.9. CPAS – LOCAUX

Approuve le projet définitif des travaux d'aménagement de nouveaux locaux pour le CPAS, rue St-Roch, 11 à Houyet, pour une dépense estimée à :

- Lot 1 : architecture et stabilité : 333.530,06 €
- Lot 2 : installation électrique : 50.776,00 €
- Lot 3 : chauffage et ventilation : 75.071,00 €

Le tout HTVA et honoraires (marché par adjudication publique).

7.10. SALLE « L'AUREORE » A MESNIL-ST-BLAISE

Approuve le contrat BT-09-158 portant sur l'étude par INASEP des travaux d'aménagement de la salle « l'Aurore » à Mesnil-St-Blaise.

7.11. STATUT ADMINISTRATIF DU PERSONNEL

Insère dans le statut administratif du personnel la nouvelle réglementation relative au congé parental.

7.12. SECRETAIRE COMMUNALE

Séverine RUCQUOY quitte la salle. (art. L1122-19 et L1125-10 du CDLD)

Fixe l'échelle de traitement applicable à la Secrétaire communale au 01.07.09

Séverine RUCQUOY rentre en séance.

8. CPAS - PRÉSIDENTE

8.1. DÉMISSION

Prend acte de la démission de son mandat de Présidente du CPAS de Mme Geneviève GODFRIN.

8.2. par 9 voix pour et 4 abstentions :

PACTE DE MAJORITÉ

Adopte l'avenant au pacte de majorité suivant :

Présidente du CPAS pressentie : Francine JASPART.

8.3. INSTALLATION

Après prestation de serment de l'intéressée et validation de ses pouvoirs, installe Mme Francine JASPART dans ses fonctions de Présidente du CPAS.

A huis clos, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement, accepte la démission d'un membre du personnel en vue de la retraite et procède à la désignation d'un conseiller en aménagement du territoire et urbanisme pour une durée déterminée. (01/01/10-31/12/10).